

Ordre du jour

- Actualités de la Base adresse nationale (BAN)
- retour d'expérience sur l'accompagnement à la dénomination et au numérotage sur le Pays de Brest
- Sign'Adresse

Présents	Excusés	Membres	Structures
1		AUDEL Sylvain	IGN
1		BODIN Bleuenn	Lannion-Trégor
		BONNIN Mandy	Concarneau Cornouaille Agglomération
1		CHAUVIN Frédéric	Rennes Métropole
1		COLLEU Jannick	DGFIP 35
1		DANET Gaëtan	Rennes Métropole
1		DERRIEN Grégory	Redon agglomération
1		DESBOEUF Jérôme	Etalab / DINUM
1		GOGUET Jérôme	DGFIP 35
1		HUGUEN Frédéric	Lannion-Trégor
1		LE COQ Céline	BM/Pays de Brest
1		LE MOING Guenhaël	SDIS29
1		LOSSEC Ronan	SDIS29
1		MARCHESSAU Laurent	IGN
1		PAVIE Adrien	OSM
1		PERBET Pauline	Concarneau Cornouaille Agglomération
1		PORHIEL Isabelle	MEGALIS Bretagne
	1	REBOUX Maël	Rennes Métropole
1		ROUSSE Benjamin	DGFIP 35
1		SAMICA Anne	IGN
	1	VOURC'H Grégoire	BM/Pays de Brest
19	2		

Réunion organisée en visioconférence en ligne et avec les sites distants (Brest et Lannion).

Base adresse nationale



L'actualité de la base adresse nationale a été présentée par Jérôme Desboeufs, Dinum/Etalab.

La Base Adresse nationale est disponible sous Licence ouverte depuis le 1er janvier 2020.

adresse.data.gouv.fr est le site vitrine de l'adresse. Une accélération est prévue pour la fin d'année. De nombreux travaux et partenariats sont engagés.

L'API de géocodage : 640M° / mois, recordement des services de l'État

Base adresse locale (BAL)

A l'origine, le modèle est basé sur les travaux de l'AITF en 2015 pour gestion des adresses par les communes. Ce standard (BAL 1.1) doit permettre l'exhaustivité des adresses de la commune.

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) va épauler le programme Bases adresses locales (transformé en start-up d'État). avec accompagnement et prise en charge des bal

Agence nationale de la cohésion des territoires @ANCTerritoires

Notre @IncubateurT incube et finance la nouvelle startup d'État #BasesAdressesLocales, un projet @ANumANCT et @Etalab !

Objectif ? Accélérer la collecte de données des #ColTerr pour mettre à jour le fichier national (nums de rues, codes Insee.)

Un éditeur de Bases adresses locales pour les collectivités Recenser tous les types d'adresses dans un fichier national facilite la mise à jour des GPS ou l'arrivée des secours sur un ... agence-cohesion-territoires.gouv.fr

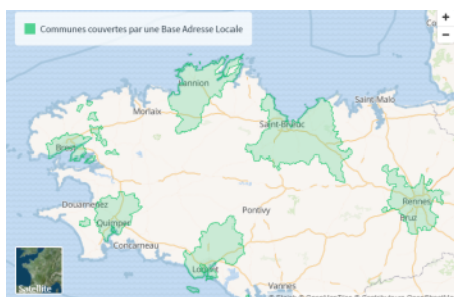
3:30 PM · 13 oct. 2020 · Swello

11 Retweets 15 J'aime

Les BAL déposées sont prise en considération au niveau national, actuellement le référencement des bases existantes correspond à plus de 2 100 communes.

En Bretagne :

- Pays de Brest
- Quimper Bretagne occidentale
- Lorient agglomération
- Lannion-Trégor Communauté
- Pays de Saint-Brieuc
- Rennes métropole



Un outil d'édition et de publication

Un outil d'édition est disponible pour aider les collectivités à mener leurs travaux d'adressage : <https://mes-adresses.data.gouv.fr/>

Plus d'informations sur le [blog de geo.data.gouv.fr](http://blog.geo.data.gouv.fr)

Une nouvelle dynamique avec le déploiement de la fibre optique jusqu'en 2025 : convention avec les opérateurs (Covage, Axione...)

Le portage par l'ANCT va permettre l'attribution de moyens pour le déploiement des adresses locales avec les opérateurs et un accompagnement des communes avec l'identification de chefs de file : départements, EPCI ?

Questions et réponses

Q. d'Isabelle Porhriel (Mégalis) remarque sur le référentiel en lien avec le SNA de la Poste (hexaclé)

R. J. Desboeufs : les opérateurs utilisent un protocole d'échange et imposent dans les pratiques l'usage de l'hexaclé pour des raisons de simplification des démarches.

Un projet de loi est en discussion et porté par l'AMF pour la reconnaissance du caractère officiel de la BAL et du rôle de la commune pour renforcer la position des collectivités vis-à-vis des opérateurs.

Ces travaux avec les acteurs de l'adresse devraient permettre une simplification des démarches liées à l'adresse en reposant sur la responsabilisation et l'autonomisation des communes.

Finalisation de l'API de dépôt et de gestion historisée des BAL avec une traçabilité.

L'intégration dans la BAN est dorénavant quasi-immédiate

Rem. I. Porhiel et F. Chauvin (RM) sur l'écart entre BAN et BAL et le manque de lisibilité de l'offre sur l'adresse (flou BAN / base adresse).

R. J. Desboeufs : Deux produits nationaux (Fichier Adresses d'Etalab et "produit gratuit issu de la BAN" de l'IGN) disponibles. Le fichier Adresse intègre les BAL à J+7 depuis 14 mois et est opéré par la DI-NUM. Le produit IGN ne les intègre pas encore.

R. Anne Samica et Laurent Marchesseau (IGN) : les travaux de convergence se poursuivent, les BAL sont une composante de référence de la BAN (intégration) et seront prises en compte dans le guichet adresse. Incitation sur la production de BAL

R. J. Desboeufs : il existent plusieurs solutions (opensource, propriétaires) pour les territoires pour produire des adresses locales

Exemples :

- Vendée : outil spécifique
- Pays basque : solution propriétaire
- Calvados : solution opensource en cours de développement avec intégration des délibérations ?
- le guichet adresse de l'IGN : un outil d'import massif va très prochainement être disponible sur le guichet adresse afin de pouvoir intégrer des BAL dans la BAN.

Remarque de la DRFiP pour rappeler l'obligation de transmission des délibérations pour la documentation cadastrale.

R. J. Desboeufs : à ce jour, ce n'est pas pris en compte dans la BAL. Une évolution du modèle BAL est prévue pour intégrer la référence cadastrale (BAL 1.2 à venir).

Remarque de Rennes Métropole où l'adresse est rattachée à l'unité foncière : relation de 1 à n pour le raccordement au local.

Q. d'A. Pavie (OSM) sur la licence des BAL ?

R. J. Desboeufs : il faut distinguer la licence de diffusion choisie par la collectivité et la licence ODbL imposée par l'utilisation de données OSM.

Dans le cadre du lien collectivités/État, il n'y a pas de licence dans le cadre de la loi numérique : donnée de référence

avec participation => intégration dans la BAN et diffusion intégrale sous Licence ouverte. Un bémol : l'usage d'OSM pour la constitution initiale d'une base adresses. Il existe 5 à 6 bal en licence ODbL pour la diffusion, et plus qu'une seule commune qui utilise exclusivement OSM pour ses adresses (Brocas).

Retour d'expérience sur l'accompagnement à la dénomination et au numérotage sur le Pays de Brest

Céline LE COQ (pays de Brest) a présenté la démarche du Pays de Brest co-construite avec le SDIS, la DRFiP, l'Office de la langue bretonne, La Poste et les EPCI du Pays de Brest pour la production d'un guide d'accompagnement à la dénomination et à la numérotation des voies.



A ce jour, la publication des BAL est réalisée uniquement pour les communes validées. Les EPCI sont les référents pour la mise en place des adresses sur le territoire avec une majorité de communes rurales reposant sur un.e maire et un.e secrétaire de mairie.

Le service (GeoPaysdeBrest) réalise un traitement pour repérer les adresses manquantes et met à disposition un atlas.

Le guide est basé sur l'expérience de la Mayenne avec en plus la prise en compte de la langue régionale, des outils locaux (Sign'Adresse, GéoPaysdeBrest) et de l'animation locale. Des détails complémentaires ont également été apportés sur les lieux-dits.

Rappel des points importants :

- le choix du système de numérotation : des difficultés dans la mise en œuvre du système métrique
- une implication des habitants et des partenaires
- travail mené avec l'office de la langue bretonne pour préserver la toponymie existante
- maintenir l'historique du lieu pour le choix de l'adresse
- positionner et renommer les routes menant au lieu dit

A noter, le rendu est hétérogène au niveau des prestations de La Poste. Il est nécessaire de sensibiliser les communes sur la BAL avec une mise à disposition des données à ce format en fin de chantier par les prestataires.

Le SDIS29 rappelle les difficultés observées suite à la fusion de communes sur les lieux-dits ou les adresses redondantes et les alias (noms en bretons et les articles).

Retour d'expériences

+ Lannion-Trégor Communauté : difficultés pour assurer la mise à jour de la BAL publiée liées au problème d'attribution des codes FANTOIR manquants lors de la création de voie (réponse de J. Desboeufs : pour attendre xxxx, ou éventuellement 0000).

Un travail conséquent a porté sur les lieux dits, la gestion des doublons. Certaines communes ont été accompagnées avec une prestation de la poste avec un besoin de complément.

+ Concarneau Cornouaille Agglomération
Une réflexion pilotée par l'EPCI est en cours pour alimenter le portail data.-gouv.fr

S. Mével-Viannay rappelle le lien data.-gouv.fr automatique avec GéoBretagne pour remonter les données au niveau national. La procédure est décrite sur le site :

<https://cms.geobretagne.fr/content/pu-blier-ses-donnees-geographiques-sur-datagouvfr>

+ Redon Agglomération

Les élus ont été sensibilisés via la Mooc de GéoNormandie, #MoocAdresse, la gestion des adresses par les communes.

Une réflexion est lancée sur le territoire de la Loire-Atlantique avec la mutualisation des services (modèle de GéoVendée) porté par l'association L.A. Géo-Data avec une proposition de base adresse régionale, BAR.

Des tests sont en cours sur le 44.

+ Pays de Brest (cf. point précédent)

+ Rennes Métropole (RM)

Une assistance est réalisée aux communes mais ce n'est pas une compétence de la métropole : prestation de géomaticien aux communes non pourvues.

Une proposition de plan et de nouvelles adresses est réalisée par La Poste puis la mise à disposition est faite sur des plans papier au service SIG de RM.

Une identification des bâtiments sans lieux dits

L'IGN préconise une conservation de la numérotation métrique avec en complément le positionnement de l'adresse au lieu dit avec le nom de la nouvelle voie.

R. I. Porhiel est favorable à une règle de numérotation sans ambiguïté : système le + facile = conservation de l'existant avec l'ajout d'un numéro métrique.

R. J. Desboeufs préconise le libellé courant dans la BAL qui gère la notion de langue régionale basée sur les cas du Pays Basque (trois langues : Gascon, Français et Basque).

Q. I. Porhiel sur la préconisation du positionnement de l'adresse ? Sur le bâti

L'IGN et J. Desboeufs préconisent un positionnement au niveau de l'entrée principale de la parcelle ou du bâtiment. Le guide de recommandation (<https://adresse.data.gouv.fr/data/docs/guide-bonnes-pratiques-v1.0.pdf>) reprend les cas de façon schématique.

SIGN'ADRESSE

Statistiques d'utilisation de l'outil.

S. Mével-Viannay présente les [statistiques](#) liées à l'utilisation de Sign'Adresse depuis le 1^{er} janvier 2020.

Depuis 2016, le volume des signalements annuels se maintient autour de 2 300 signalements par année avec une forte dynamique dans les territoires où une animation locale ou un processus d'adressage a été menée autour de l'adresse (Finistère, Ille-et-Vilaine...). Plus de la moitié des signalements incluent des pièces-jointes (procès-verbal, extraits du cadastre, arrêtés).

Prise en compte du RGPD

Lors du dépôt des pièces accompagnant la saisie d'un signalement, il est parfois fait mention dans les arrêtés communaux du nom du propriétaire. Ces cas restent à la marge. En respect du RGPD, une mention d'information sera portée à la connaissance lors du remplissage du formulaire et dans l'aide.

A l'issue de la réunion, proposition d'ajout de la mention suivante :

RAPPEL : En respect du règlement général sur la protection des données (RGPD), les pièces versées ne peuvent inclure « aucune information à caractère personnel autre que le découpage parcellaire et les adresses des parcelles ».

J. Desboeufs mentionne l'existence d'un traitement pour l'anonymisation des données développé par le Ministère de la Justice.

Evolution du flux rss

L'application Sign'adresse développée en 2012 n'est plus maintenue depuis 2015. Une évolution nécessaire en terme de sécurité va être réalisée pour la publication de flux rss avec une régression sur la création de zone personnalisée. Il devrait à terme rester 5 flux : 4 départementaux et 1 régional.

Les ressources en ligne

- Fichier adresse :

<http://adresse.data.gouv.fr/>

- SIGN'ADRESSE :

<http://geobretagne.fr/signalement/>

- SIGN'ADRESSE en chiffres :

<https://cms.geobretagne.fr/content/signadresse-en-chiffres-au-19102020>

- Modèle de données BAL : <https://cms.geobretagne.fr/content/ban-modele-echange-v11>

- Valideur BAL :

<https://github.com/etalab/outils-bal/>

<https://adresse.data.gouv.fr/bases-locales/validateur>

Suites à donner

- Signalement : évolution du flux RSS et mention RGPD
- Dinum/ANCT/GéoBretagne
 - développer une offre d'ateliers en lien avec les territoires ?
 - présentation de l'outil de signalement, sign'adresse